

DEPARTEMENT DU NORD

Arrondissement de Valenciennes



Ville d'Escaudain

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

SEANCE DU 23 JUIN 2026  
CONVOCATION EN DATE DU 17 JUIN 2026

DELIBERATION N° 20/06/2026

Présidence : Mme. Catherine MERCIER, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 27

Nombre de votants : 29

Membres présents : MM. MERCIER Catherine, DUHEM Christian, TROIA Laure, HAMMADI Abdelkader, FONTAINE Jennifer, CAVALLARO Michaël, DUFOUR Sylvie, ZECCHIN Pascal, VOLPE Michel, PETRIOLI Franca, TAUROZZA Emilia, BRANDELET Christine, SENSALÉ Rita, SERRAO Henri, SERRI Franck, GUIDEZ Zaïna, ROMBEAUT Sylvain, VILCOT Martine, CREPIN Jean Michel, DESCAUDIN Nathalie, BOURRE Quentin, GILLENS Grégory, SALIGOT Bruno, RISBOURG Dominique, SCHUTT Sylvie, SPECQ Éric, DUHEM Leïla

Membres excusés ayant donné pouvoir : MM. WILLIATE Karine donne pouvoir à Mme DESCAUDIN Nathalie, BENAMARA Ali donne pouvoir à Mme RISBOURG Dominique.

Membres excusés :

Membres absents :

Secrétaire de séance : Mme. VILCOT Martine

**OBJET : Compte-rendu des décisions du Maire prises dans le cadre de ses délégations**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant l'obligation pour le Maire de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par lui en vertu de la délégation ;

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre acte des décisions suivantes :

- Le 07/05/2026 : Contrat de prestation artistique signé avec la société Live Connection d'Estaires pour le spectacle « Remix » présenté lors de la Fête de la musique le 20 Juin 2026 pour un montant de 5 960€ TTC.
- Le 19/05/2026 : Convention de mise à disposition à titre gratuit de la salle polyvalente (Allende) au profit de l'association Bien Etre et Santé les jeudis de 14h à 16h30 pour l'organisation de d'activités physiques adaptées à destination des seniors.
- Le 13/05/2026 : accord-cadre à bons de commande pour la fourniture de vêtements de travail, chaussures de sécurité et équipements de protection individuelle passé avec les sociétés suivantes :
  - Lot 1 : Vêtements de travail pour le centre technique municipal passé avec la société PROTECT'HOMS à Château-Gontier-sur-Mayenne pour un montant minimum annuel de 800 € HT et un maximum annuel de 5000 € HT ;
  - Lot 2 : Vêtements de travail pour les services restauration et entretien des locaux passé avec la société EXPRESS EPI B&A TEX à Villers Pol pour un montant minimum annuel de 800 € HT et un maximum annuel de 5000 € HT ;
  - Lot 3 : Chaussures de sécurité pour le centre technique municipal passé avec la société TRENOIS DECAMPS à Wasquehal pour un montant minimum annuel de 600 € HT et un maximum annuel de 3000 € HT ;
  - Lot 4 : Chaussures de sécurité pour les services restauration et entretien des locaux passé avec la société EXPRESS EPI B&A TEX à Villers Pol pour un montant minimum annuel de 600 € HT et un maximum annuel de 3000 € HT ;
  - Lot 5 : Équipements de protection individuelle passé avec la société TRENOIS DECAMPS à Wasquehal pour un montant minimum annuel de 600 € HT et un maximum annuel de 2400 € HT.
- Le 20/05/2026 : avenant n°1 au marché de services liés à l'exploitation des installations de chauffage, de ventilation, de production d'eau chaude sanitaire et de traitement d'eau des bâtiments communaux.  
 Le marché initial a été passé pour une durée de huit ans à compter du 1er juillet 2024 à la société IDEX ENERGIES pour un montant global annuel des redevances tous postes confondus égal à 418 402,29 € HT.  
 Cet avenant prend en compte les ajouts de matériels, des modifications de tarifs et redevances et le mode de transmission des factures.  
 L'impact financier de l'avenant est de 22 342,46 € HT/an :
  - P1 : +13 340,00 € HT/an ;
  - P2 : +3 921,30 € HT/an ;
  - P3/1 : +242,00 € HT/an ;
  - P3/2 : +4 839,16 € HT/an.
- Le 29/05/2026 : Convention de mise à disposition des équipements sportifs signée à titre gratuit avec la C.A.P.H. dans le cadre du CIS 2026/2027 (mise à disposition de la salle Allende les samedis de 9h à 10h pour l'éveil gymnique et la piscine le samedi de 9h à 10h pour la natation).
- Le 05/06/2026 : Contrat de fourniture de gaz naturel passé avec la société ENI Plénitude pour une durée de 2 ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026 dans les 9 bâtiments suivants :  
 Locaux associatifs Nord Escaudain, comité Nervo, Nouveau Regard, Mieux Vivre et Salengro et locaux communaux rues Degeyter (appartements 1 et 4), Danton (n°69) et Salengro (n°3).
- Le 10/06/2026 : Avenant n°2 à la convention d'accueil à la piscine signé entre la ville d'Escaudain et le Sporting Club Libellule de Denain la Porte du Hainaut – Water-polo de Denain. Sont rajoutés à la convention les créneaux suivants (dans le cadre de stages de natation) :  
Vacances de Juillet : Mardis : 7, 21, 28 (de 12h à 13h), Mercredis : 8, 15, 22, 29 (de 14h à 15h), Jeudis : 9, 16, 23, 30 (de 12h à 13h et 16h à 17h), Vendredis : 10, 17, 24, 31 (de 14h à 15h).

Vacances d'Août : Mardis : 4, 11, 18 (de 12h à 13h), Mercredis : 5, 12, 19 (de 14h à 15h),  
Jeudis : 6, 13, 20 (de 12h à 13h et 16h à 17h), Vendredis : 7, 14, 21 (de 14h à 15h).

- Le 08/06/2026 : Décision budgétaire modificative portant virement de crédits de chapitre à chapitre dans le cadre de la fongibilité des crédits en M57.

Chapitre	Article	Libellé	Alloué en 2026	Montant décision	Alloué après décision
20	2031	Frais d'études	234.864,46	270.000	504.864,46
21	2151	Réseaux de voirie	167.000,00	- 167.000,00	0
21	2188	Autres immobilisations	154.439,28	10.000,00	164.439,28
23	2313	Constructions	1.804.571,83	- 113.000	1.691.571,83

- Le 15/06/2026 : Admission en non-valeur de titres de recettes présentés par le Comptable Public. Cette admission en non-valeur concerne le titre 602 d'un montant de 56 €, le titre 603 d'un montant de 56 €, le titre 727 d'un montant de 65 €, soit une admission en non-valeur d'un montant total de 177 €.

Fait en séance les jour, mois et an susdits  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
Le Maire,



MERCIER Catherine

La Secrétaire de séance,



VILCOT Martine

ACTE CERTIFIE EXECUTOIRE

Date de réception en Sous-Préfecture : 01/07/2026

N° du bordereau d'acquiescement de transaction : 059-215902057-20260623-20\_06\_2026-DE

Date d'affichage : 06/07/2026

Le Maire,



MERCIER Catherine.